

**JEAN-PHILIPPE GUILLEMET**  
**SOCIOLOGUE CONSULTANT**  
**ANIMATION FORMATION / ETUDES CONSEIL**

---

**CCAS**  
**CENTRE SOCIAL ET CULTUREL LE FORUM@**  
**MARSAC-SUR-L'ISLE**

**PROPOSITION**  
**POUR UNE MISSION D'ACCOMPAGNEMENT**  
**SUR LE THEME DE LA PREVENTION ET DE LA REGULATION**  
**DES INCIVILITES ET DES VIOLENCES EN MILIEUX SCOLAIRE ET**  
**PERISCOLAIRE**

**Jean-Philippe Guillemet**

**19 Décembre 2016**

---

2 Terrasse du 8 mai 1945  
Le Ponant, B, 237  
33 000 Bordeaux  
05.56.481.481/06.60.64.11.59.  
jeanphilippeguillemet@club-internet.fr

Code APE : 7 320Z  
N° SIREN : 403 844 343  
N° SIRET : 403 844 343 000 26

Formateur enregistré sous le numéro 72330674433 auprès du Préfet de région Aquitaine  
Membre d'une Association Agréée, le règlement des honoraires par chèque est accepté

## **Présentation**

Jean-Philippe Guillemet est enseignant Sciences Humaines et Sociales (SHS) à l'Ecole Nationale Supérieure d'Architecture et de Paysage de Bordeaux (ENSAPB) depuis 1995. Il est également sociologue consultant et formateur professionnel depuis 1996. Il a conduit de nombreux diagnostics sur les singularités de la vie quotidienne dans les espaces urbains, périurbains et ruraux, et connaît notamment bien la diversité des problématiques des territoires de la Politique de la ville. Il a en outre l'habitude de s'inscrire dans des démarches participatives et d'animer des entretiens collectifs et des ateliers de concertation avec une pluralité d'acteurs.

En tant que sociologue consultant et formateur professionnel, Jean-Philippe Guillemet travaille sur trois champs d'intervention en rapport avec la présente proposition.

- **La prévention et la régulation des incivilités et violences au quotidien, en particulier en milieu scolaire.** Il accompagne des établissements scolaires, des structures d'accueil et des territoires dans l'élaboration de diagnostics partagés et la définition collective d'orientations d'action. Il anime également des formations professionnelles et participe à des conférences sur les questions de la prévention des incivilités, de la régulation des violences et de la médiation entre acteurs.
- **L'enfance, l'adolescence et l'accompagnement des enfants et des adolescents par les adultes.** Jean-Philippe Guillemet est depuis 2009 responsable pédagogique du Collectif Les Ados et Nous. Ce collectif propose à la fois des actions, des formations professionnelles et des conférences sur les enjeux éducatifs de l'enfance, de l'adolescence, de la parentalité et de l'accueil des mineurs par les acteurs professionnels.
- **La citoyenneté, la laïcité et la radicalisation.** Jean-Philippe Guillemet a cofondé L'Atelier Laïcité en septembre 2014. L'Atelier Laïcité est un espace de réflexion, de formation et d'action sur trois thèmes qui interrogent aujourd'hui beaucoup l'Etat et la société : la citoyenneté, la laïcité et le processus de radicalisation religieuse. Il propose

une pluralité de prestations dont l'objectif est de penser collectivement la laïcité pour la mettre en pratique comme un des vecteurs de la citoyenneté et du vivre ensemble.<sup>1</sup>

## Contexte de départ

Le territoire compte **deux établissements scolaires**. Une école préélémentaire de quatre classes accueille 91 enfants âgés de 3 à 6 ans<sup>2</sup> et une école élémentaire de 7 classes rassemble 181 enfants âgés de 6 à 11 ans<sup>3</sup>. A ces écoliers s'ajoutent en règle générale entre les mois d'octobre et de mars entre 20 et 30 enfants issus des gens du voyage, qui s'installent soit sur l'aire d'accueil située sur la commune et gérée par le Grand Périgueux, soit sur des terrains familiaux. Les **parents d'élèves** sont représentés par **deux associations**, l'une d'elles – la FCPE – étant partenaire de la réflexion globale à l'origine de cette proposition d'accompagnement. **Le Centre social et culturel Le Forum@**, qui dépend du CCAS, gère les temps périscolaires et extra-scolaires - garderie du matin et du soir, TAP, mercredi après-midi et vacances scolaires. Marsac-sur-l'Isle ne dispose pas de crèche, ni de collège. Une crèche intercommunale, gérée par le Grand Périgueux, accueille jusqu'à 20 bébés/enfants et les jeunes adolescents sont scolarisés dans le collège du secteur de la commune voisine.

Depuis environ trois années et en particulier depuis la dernière rentrée scolaire, des **attitudes inciviles et violentes à l'école élémentaire** ont été soulignées à plusieurs reprises par une pluralité d'acteurs dans différentes instances locales : le Comité de Pilotage PEDT, les Conseils d'école et le Collectif parentalité porté par le Centre social et culturel Le Forum@). Des **situations conflictuelles et discriminatoires** ont été mentionnées, à la fois **entre enfants** et **entre enfants et adultes**. Elle se déroulent *a priori* tout autant sur du **temps scolaire** que sur du **temps périscolaire** - pause méridienne, cantine et TAP. Sans préjuger d'un lien de causalité simple, il faut enfin ajouter que **des enfants victimes d'actes agressifs ont quitté l'école de la commune** de Marsac-sur-l'Isle.

Le territoire et le Centre social et culturel Le Forum@ souhaitent aujourd'hui explicitement être **accompagnés par un intervenant extérieur**, doté d'un regard distancié, dans une **démarche de diagnostic a minima** objectivé. Il est attendu que le diagnostic repose

---

<sup>1</sup> Pour plus d'informations, cf. le site internet de l'Atelier Laïcité : [www.atelier-laicite.fr](http://www.atelier-laicite.fr).

<sup>2</sup> Le nombre d'enfants par classe est le suivant : 22 en Petite section, 22 en Petite et moyenne section, 25 dans une première Moyenne et grande section et 22 dans une deuxième Moyenne et grande section.

<sup>3</sup> Le nombre d'enfants par classe est le suivant : 25 en CP, 33 en CP/CE1, 25 dans une première classe de CE1/CE2 et 25 dans une deuxième classe de CE1/CE2, 22 en CE2/CM1, 25 dans une première classe de CM1/CM2 et 26 dans une deuxième classe de CM1/CM2.

sur la pluralité des acteurs scolaires et périscolaires concernés, notamment les enfants. Il devra en outre permettre de **définir des pistes d'intervention possibles et partagées** à la fois par les acteurs professionnels et les parents.

L'objectif ultime de cette mission d'accompagnement est donc de **construire une réflexion collective** et **d'agir ensemble** pour **apaiser la vie quotidienne et améliorer le climat social** durant les temps scolaires et périscolaires.

### **Proposition d'accompagnement**

Nous vous proposons une mission d'accompagnement en **trois phases**. Elle nécessite l'adhésion et la mobilisation de tous les acteurs pour poursuivre les objectifs suivants :

- **Mettre en œuvre un diagnostic partagé et participatif**, intégrant les points de vue de l'ensemble des acteurs du champ scolaire, du secteur périscolaire, des parents et bien évidemment des élèves qui sont aussi des enfants.
- **Interroger la place tutélaire des adultes** qui encadrent les élèves et les enfants.
- **Construire un programme d'actions** pour **améliorer les relations sociales** entre la diversité des acteurs.
- **Initier ou/et renforcer une démarche de coéducation au sein de l'école élémentaire** pour fabriquer de la **cohérence éducative** dans les réponses proposées par la diversité des acteurs présents.
- **Travailler sur la continuité éducative entre les différentes institutions d'accueil** des élèves et des enfants sur le territoire – école préélémentaire, école élémentaire, Centre social et culturel Le Forum@.

### **Phase 1 : Des entretiens collectifs pour diagnostiquer les problématiques d'incivilité et de violence**

La première phase correspond à la construction d'un diagnostic partagé et participatif reposant sur la mise en œuvre **d'entretiens collectifs** permettant de saisir à la fois **l'expérience quotidienne** et les **représentations** des acteurs qui participent au vivre ensemble des deux écoles et en particulier de l'école élémentaire. En donnant la parole à

chaque catégorie de personnes concernée par le projet et en permettant l'échange sur les expériences quotidiennes et les manières de les penser, la technique de l'entretien collectif est la meilleure pour **identifier les problématiques d'incivilité et de violence** rencontrées par les individus. La discussion collective permet en effet au sociologue de savoir si l'expérience et les représentations des uns sont partagées par les autres.<sup>4</sup>

Le diagnostic devra s'efforcer de répondre aux **quatre objectifs** suivants :

- **Identifier les catégories d'incivilité et de violence** : quels sont les comportements et/ou quelles sont les paroles perçues comme violentes ?
- **Cerner les profils d'acteurs producteurs et victimes** des incivilités et violences : quels sont les acteurs (élèves, adultes...) qui génèrent de la violence et quels sont ceux qui la subissent (élèves, adultes...) ?
- **Déterminer les espaces** propices aux incivilités et violences : où se déroulent les situations conflictuelles – abords de l'école, garderie, classes, cour, cantine, TAP... ?
- **Caractériser les modes de prévention et de régulation** des incivilités et violences : qui intervient ? Quand ? Pourquoi ? Comment ? Avec quelle légitimité ?

Pour tenter de répondre à ces questions, nous souhaitons réaliser des entretiens collectifs avec **l'ensemble des acteurs** qui participent à la vie de l'école, à la fois dans sa **dimension scolaire** – professeurs et élèves – et **non scolaire** – animateurs, atsem, parents. Il nous semble en effet *a priori* important d'identifier les points de vue de la diversité des adultes inscrits dans des statuts et rôles différents mais aussi de la pluralité des élèves et des enfants scolarisés à différents niveaux d'étude. Pour libérer la parole de tous et éviter les prises de paroles inégales liées à des effets de placement dans la hiérarchie scolaire et/ou sociale, nous pensons en outre qu'il est important de construire des **groupes d'entretien aussi homogènes que possible du point de vue de l'identité** professionnelle et/ou sociale. Nous vous proposons ainsi la logique suivante d'organisation des entretiens collectifs :

---

<sup>4</sup> Dans le cas présent la technique de l'entretien collectif est ainsi bien plus féconde que celle du questionnaire individuel.

- **Elus de la commune : un entretien collectif** avec les élus concernés ou intéressés par les champs scolaire et éducatif.
- **Elèves et enfants : 5 entretiens collectifs d'une heure, 1 par niveau d'étude de l'école élémentaire** - un groupe CP, un groupe CE1, un groupe CE2, un groupe CM1 et un groupe CM2. Nous proposons de choisir les élèves à interviewer en les tirant au sort – méthode de l'échantillonnage aléatoire – pour construire des groupes qui ne dépassent pas 20 jeunes.
- **Enseignants : 2 entretiens collectifs**, un pour les professeurs de **l'école préélémentaire** et un autre pour les professeurs de **l'élémentaire**.
- **ATSEM : 1 entretien collectif** pour les ATSEM **des deux écoles**.
- **Animateurs : 1 entretien collectif** pour les animateurs **des deux écoles**.
- **Parents : 1 entretien collectif** avec les parents des **deux associations** et les parents **volontaires** de **l'école élémentaire**. Cet entretien pourra bien évidemment accueillir des parents de l'école préélémentaire.

Sur le plan méthodologique, ces **11 entretiens collectifs** seront mis en œuvre sous la forme **d'entretiens non directifs**. La non directivité permet en effet aux acteurs présents de parler de ce qui leur semble le plus essentiel.

## **Phase 2 : Une conférence participative « contextualisée » et une Assemblée éducative pour sélectionner les enjeux éducatifs prioritaires**

La deuxième phase de l'accompagnement s'organise autour de **deux temps forts**. Elle débute par une **conférence participative « contextualisée »** sur le thème des incivilités et des violences en milieu scolaire et périscolaire. Cette conférence participative doit s'efforcer de **rassembler l'ensemble de la communauté éducative** et si possible des parents d'élèves, pour **mettre la pensée et la pratique professionnelle des acteurs au travail**. La présence des parents nous semble importante pour essayer de tisser les fils d'une possible continuité éducative entre l'espace de l'école, l'espace périscolaire et l'espace de la parentalité. Elle vise **quatre objectifs** précis :

- **Apporter des connaissances globales** sur les incivilités et violences en milieu scolaire et périscolaire, en présentant les principales informations à retenir de la littérature « savante » sur la question.
- **Proposer un diagnostic de la situation locale**, en intégrant les éléments de diagnostic de la phase 1 – identification des catégories d’incivilité et de violence, des auteurs et victimes, des espaces les plus propices et des modalités de prévention et de régulation.
- **Situer le contexte local** à la fois dans la diversité et l’intensité des formes d’incivilité et de violence.
- **Identifier les enjeux éducatifs prioritaires** sur lesquels il faudrait *a priori* travailler.

Cette deuxième phase se termine par une **première Assemblée éducative** réunissant toutes les catégories d’acteurs adultes. Elle est consacrée au **choix partagé de quelques enjeux éducatifs jugés prioritaires** par l’ensemble des acteurs de la communauté éducative. Ces enjeux deviennent par la suite les objectifs éducatifs à poursuivre sur le territoire. L’expérience montre en effet qu’il est plus efficace de se concentrer sur quelques enjeux prioritaires plutôt que de vouloir agir tous azimuts. Si les acteurs mobilisés sont nombreux, il faudra imaginer une procédure de représentation de chaque catégorie de personnes pour pouvoir travailler dans des conditions confortables facilitant la réflexion et l’échange.

Cette première Assemblée éducative, comme les suivantes, est animée selon **la technique de l’intervention sociologique** avec laquelle le sociologue travaille à partir d’une **double posture**. Il se situe d’une part dans une posture classique **d’animateur et d’intervieweur** des acteurs présents. Il lance les échanges, distribue la parole et veille au bon déroulement des séances. Il se situe d’autre part dans une démarche **d’analyse et d’accompagnement à la coproduction** de l’analyse. Il fait réagir les acteurs à leurs discours, met l’accent sur les points d’accord et de désaccord, fait ressortir les orientations qui se dessinent et souligne les enjeux de la discussion.

### Phase 3 : Deux Assemblées éducatives pour co-construire un protocole d'action

Que faire pour travailler ensemble plus paisiblement ? Est-il possible de prévenir les incivilités et violences scolaires et périscolaires ? Comment les réguler lorsqu'elles apparaissent ?

Il nous faut enfin proposer avec tous les acteurs des **pistes d'action** à mettre en œuvre pour travailler sur les enjeux éducatifs définis comme prioritaires par la première Assemblée éducative.

Pour co-construire un protocole d'action, nous animons **deux Assemblées éducatives** supplémentaires avec l'ensemble des acteurs ou leurs représentants. Les actions possibles sont **coproduites** car seules les actions partagées et appropriées par tous sont susceptibles de réduire durablement les incivilités et violences. Les deux Assemblées éducatives poursuivent les **six objectifs** suivants :

- **Susciter une réflexion collective et partenariale** sur les marges de manœuvre et les pistes d'action possibles.
- **Recenser les ressources internes** et territoriales susceptibles d'être mobilisées.
- **Identifier des ressources externes** – acteurs, structures...
- **Définir un protocole d'action** et des objectifs opératoires à mettre en œuvre dans les semaines et les mois suivants.
- **Anticiper des modalités d'évaluation.**
- **Envisager un accompagnement** ultérieur éventuel.



## Calendrier

Le présent accompagnement est prévu pour démarrer au printemps prochain, probablement au début du mois d'avril. Les dates des trois phases sont à définir avec le Comité de Pilotage.

## Budget prévisionnel

Le budget prévisionnel repose sur un coût demi-journée de 375 € HT et un coût journée de 750 € HT, qui intègre les frais de déplacement.

Nature des tâches	Nombre de jours	Coût en Euros
Présentation de la méthodologie et organisation du calendrier avec le Comité de Pilotage	0.5	375
<b>Phase 1</b>		
1 entretien collectif élus	0.5	375
5 entretiens collectifs élèves et enfants	1	750
2 entretiens collectifs enseignants	1	750
1 entretien collectif ATSEM et 1 entretien collectif animateurs	1	750
1 entretien collectif parents	0.5	375
Analyse et synthèse	2	1 200
<b>Total phase 1</b>	<b>6.5 jours</b>	<b>4 575 €</b>
<b>Phase 2</b>		
Conférence participative « contextualisée »	0.5	375
Assemblée éducative 1	0.5	375
<b>Total phase 2</b>	<b>1 jour</b>	<b>750 €</b>
<b>Phase 3</b>		
2 Assemblées éducatives	1	750
Synthèse du protocole d'action	0.5	300
<b>Total phase 3</b>	<b>1,5 jours</b>	<b>1 050 €</b>
<b>Total HT</b>	<b>9 jours</b>	<b>6 375 €</b>
<b>TVA (20 %)</b>		<b>1 275 €</b>
<b>Total TTC</b>		<b>7 650 €</b>